

## Mieux habiter

# Construire et rénover, choisissez les économies d'énergie

## Les organismes pour vous conseiller

→ une seule adresse : la **Maison de l'Habitat**, 129 avenue de la République, 63100 Clermont-ferrand, où sont regroupées plusieurs associations indépendantes qui aident gratuitement particuliers et professionnels sur le plan technique et financier :



L'Espace INFO→ENERGIE  
un numéro d'appel régional unique et gratuit :  
0 800 503 893 (appel gratuit)



### → pour les particuliers : l'ADIL, Agence départementale d'information sur le logement

- information sur les économies d'énergie et la qualité du bâti. Des techniciens répondent gratuitement à vos questions, notamment : isolation, ventilation, chauffage, eau chaude sanitaire, équipement d'habitation, habitat et transport, énergies renouvelables
- [www.adil63.org](http://www.adil63.org)



### → pour les professionnels, TPE, PME/PMI, et les collectivités :

#### **l'Aduhme, Agence locale des énergies**

- information et conseil sur l'énergie durable (efficacité énergétique et énergies renouvelables). Des techniciens se tiennent à votre disposition pour vous conseiller gratuitement sur les applications suivantes : bâtiments, patrimoine non bâti et équipements, aménagement d'espaces et de territoires, déplacements et transports
- [www.aduhme.org](http://www.aduhme.org)



Le PACT Puy-de-Dôme  
04 73 42 30 80

- conseil aux particuliers (locataires, propriétaires bailleurs ou occupants) et aux collectivités
- conseil pour l'amélioration et la mixité de l'habitat, le logement adapté, la réfection de l'habitat insalubre. Les techniciens du PACT, mandatés par Volvic Sources et Volcans dans le cadre de l'OPAH (voir ci-dessus), vous conseillent pour la réfection de votre logement et réalisent les études de faisabilité gratuites pour les projets locatifs.
- [www.pact-arim.org](http://www.pact-arim.org)



Le CAUE : Conseil Architecture Urbanisme Environnement  
04 73 42 21 20

- conseil aux particuliers et aux collectivités, formations pour les professionnels
- informe et conseille sur la qualité de l'architecture, d'urbanisme, d'aménagement et de préservation de l'environnement : aide au choix d'un terrain, insertion d'un projet dans le site environnant, appui sur tout projet de construction ou d'amélioration de l'habitat.
- [www.caue63.com](http://www.caue63.com)

### Et aussi

→ une mine d'informations sur l'espace éco-citoyens de l'ADEME, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie : <http://ecocitoyens.ademe.fr/>

# ENVIRONNEMENT

## Rénovation de logements



### → L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

- pour les propriétaires (bailleurs ou occupants)
- aides financières pour la rénovation de logements anciens : réfection de toiture, remplacement des fenêtres, isolation... Cette opération s'achève en 2010, alors ne tardez plus pour déposer vos dossiers !
- contactez le PACT Puy-de-Dôme au 04 73 42 30 80 (voir ci-dessous)

## Installation d'énergies renouvelables



### → Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Sayat

- autorise un dépassement du Coefficient d'Occupation du Sol (COS) à hauteur de 20 % maximum pour les constructions utilisant les énergies renouvelables (énergie solaire, géothermie, maison passive...)
- se renseigner en Mairie

## Performance énergétique : les incitations financières



### → L'éco-prêt à taux zéro

- pour les propriétaires (bailleurs ou occupants)
- travaux pour rendre le logement plus économe en énergie, plus confortable et moins émetteur de gaz à effet de serre : isolation (murs, toiture ou fenêtres), remplacement de chauffage, utilisation des énergies renouvelables
- pour en savoir plus : [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

### → Le crédit d'impôt « développement durable »

- pour les propriétaires, les locataires et les occupants à titre gratuit, imposables ou non
- crédit d'impôt (ou remboursement pour les non imposables) jusqu'à 40% du montant des dépenses des travaux (chauffage, isolation thermique, énergies renouvelables, récupération des eaux pluviales)
- pour en savoir plus : [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

## Constructions neuves et rénovation de logement

### Des idées et des conseils pratiques avec la brochure Eco-habitat



Editée par le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, la brochure *Un éco-habitat au cœur des volcans d'Auvergne* a été conçue comme un outil à destination des habitants et des acteurs du Parc. Cette documentation recouvre des thèmes tels que les énergies renouvelables (solaire, géothermie, etc.), l'isolation des bâtiments, la récupération des eaux de pluie... ainsi que les conseils pour mettre en œuvre, financer et réaliser ces différentes installations.

La brochure *Eco-habitat* est disponible **gratuitement** :

- soit en la commandant auprès du Parc des Volcans grâce au bon de commande à votre disposition au point info → environnement de la Mairie,
- soit en la téléchargeant sur notre site Internet [www.sayat.fr/Developpement-durable](http://www.sayat.fr/Developpement-durable).

RETROUVEZ CETTE FICHE PRATIQUE  
en Mairie au point info → environnement  
et en téléchargement sur Internet  
[www.sayat.fr/Developpement-durable](http://www.sayat.fr/Developpement-durable)